



- **Documents à fournir pour la fabrication du titre**

Pièce d'identité ou passeport du candidat
+ *attestation de cpam ou de scolarité s'il n'a pas la nationalité française*

Entre 14 et 16 ans : ASSR1 ou ASSR2 ou ASR

Entre 16 et 21 ans ASSR 2 (ou ASR)

Entre 17 et 25 ans : Attestation JDC

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

+ l'attestation d'hébergement

+ la pièce d'identité de l'hébergeant

+ *avis d'impôt ou attestation CPAM s'il n'a pas la nationalité française*

Code de la photo signature « norme ANTS »

(appli / photomaton agréé / photographe)